



**Communiqué de presse**

**Paris, 8 mars 2012**

**Résultat de la procédure de désintéressement des porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2013**

**Notation de l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2019**

**(ISIN : FR0010354670)**

Résultat de la procédure de désintéressement des porteurs d'OCEANE 2013

Nexans (la « **Société** ») a racheté, à l'issue d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé qui s'est tenue le 21 février 2012, 1 309 625 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2013 (les « **OCEANE 2013** »), représentant environ 34,5 % du nombre d'OCEANE 2013 initialement émises, au prix unitaire de 86 euros, égal à la valeur de remboursement anticipé<sup>1</sup> des OCEANE 2013 (prime de remboursement incluse) augmentée d'une prime de 2,4 %, soit un montant total d'environ 112,6 millions d'euros.

A la suite de ce rachat hors marché, Nexans, pour assurer un traitement équitable de tous les porteurs d'OCEANE 2013, a mis en œuvre une procédure de désintéressement du marché en France. La Société a ainsi été présente à l'achat sur le marché en France pendant une période de cinq jours de bourse consécutifs, du 2 mars 2012 inclus au 8 mars 2012 inclus, au même prix que celui versé aux porteurs d'OCEANE 2013 ayant cédé celles-ci dans le cadre des opérations hors marché, soit 86 euros par OCEANE 2013.

La période de désintéressement s'est close ce jour et a permis des rachats portant sur 1 474 802 OCEANE 2013, représentant environ 38,9 % du nombre d'OCEANE 2013 initialement émises, au prix de 86 euros chacune, soit un montant total de 126 832 972 euros.

Les OCEANE 2013 rachetées seront annulées selon les termes du contrat d'émission et conformément à la loi.

Le nombre total d'OCEANE 2013 rachetées par Nexans dans le cadre du rachat hors marché et de la procédure de désintéressement s'élève donc à 2 784 427 OCEANE 2013, soit 73,4 % du nombre d'OCEANE 2013 initialement émis. En conséquence, le nombre d'OCEANE 2013 restant en circulation à ce jour est de 1 009 610, soit 26,6 % du nombre d'OCEANE 2013 initialement émis.

La Société se réserve la possibilité de continuer à l'avenir de racheter des OCEANE 2013 en bourse ou hors bourse. Toutefois, si la Société venait à racheter de nouveaux blocs d'OCEANE 2013 représentant une tranche de 10% au moins du montant total des OCEANE 2013 initialement émises, elle

---

<sup>1</sup> La valeur de remboursement anticipé a été déterminée de manière à ce qu'elle assure, à la date de remboursement effectif, après prise en compte des intérêts versés les années précédentes et des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts jusqu'à la date de remboursement effectif, un taux de rendement actuariel brut de 3,75% par an.

s'engagerait à mettre en œuvre, dans un délai de deux jours de bourse suivant le dernier rachat formant une tranche de 10%, une nouvelle procédure de désintéressement du marché d'une durée d'au moins cinq jours de bourse consécutifs à un prix de rachat par OCEANE 2013 égal à la somme (i) du prix d'achat (déduction faite des intérêts courus et non payés) le plus élevé des achats réalisés par la Société au cours des douze derniers mois et (ii) des intérêts courus et non payés sur les OCEANE 2013 depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de rachat jusqu'à celle-ci. Dans un tel cas la société informera le marché au plus tard la veille du lancement d'une nouvelle procédure de désintéressement.

Le rachat des OCEANE 2013 était dirigé par HSBC et Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité de Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

#### Notation de l'émission d'OCEANE à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2019

Standard & Poor's Ratings Services a attribué le 6 mars 2012 la notation BB+ à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes d'un montant d'environ 275 millions d'euros venant à échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **A propos de Nexans**

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, expert mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transport de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la maintenance et les automatismes.

Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable.

Avec une présence industrielle dans 40 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 24 500 personnes et a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations : [www.nexans.com](http://www.nexans.com) ou <http://www.nexans.mobi>

#### **Contacts**

##### **Presse**

Angéline Afanoukoé                                      Tél. : +33(0)1 73 23 84 12                                      [angeline.afanoukoe@nexans.com](mailto:angeline.afanoukoe@nexans.com)

##### **Relations Investisseurs**

Michel Gédéon    Tél. : + 33 (0)1 73 23 85 31                                      [michel.gedeon@nexans.com](mailto:michel.gedeon@nexans.com)

*La diffusion du présent communiqué dans certaines juridictions peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce communiqué de presse sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente des titres concernés.*